

Les règles de vie à l'hôpital Suburbain du Bouscat

L'hôpital a pour mission d'offrir des soins d'excellente qualité. Pour le bien-être de chacun quelques règles sont à connaître et à respecter.



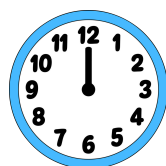
Le respect

Nous vous demandons de bien vouloir faire preuve de respect envers les autres patients, mais aussi auprès du personnel de l'établissement. Le silence constitue l'un des éléments du confort et du rétablissement des patients. Nous vous demandons, ainsi qu'à vos visiteurs de le respecter. Il est recommandé d'écouter de la musique à l'aide d'un casque, et de veiller au volume sonore du téléviseur de votre chambre.



Le respect des locaux et du matériel

Le matériel de l'hôpital est coûteux. Son entretien nécessite des efforts et de l'argent. De ce fait, nous vous remercions de respecter le matériel mis à votre disposition par l'hôpital.



Les visites

Les visites sont autorisées de 13h à 20h30.

La visite des proches est un moment réconfortant. Toutefois, pour des raisons d'hygiène et pour votre rétablissement, nous vous remercions de limiter le nombre de visiteurs présents en même temps dans votre chambre et de limiter les visites des enfants de moins de 15 ans.

Les médecins se tiennent à disposition des familles à partir de 17h ou sur rendez-vous.



Les horaires des repas

Pour des raisons de service, nous vous demandons de respecter les horaires des repas qui sont servis entre :

- 7h30 et 8h45
- 12h et 12h45
- 18h15 et 19h



L'hygiène et la sécurité

Pour des raisons sanitaires, il est recommandé de :

- ne pas garder de denrées alimentaires périssables dans votre chambre
- ne pas utiliser l'eau chaude pour la préparation de boissons chaudes (café, thé ou tisanes),
- ne pas garder des plantes en pot



Les médicaments personnels

Dans l'intérêt du patient, il convient de prévenir le médecin de tout traitement en cours et de remettre tous les médicaments à l'équipe soignante lors de l'admission dans le service de soins



L'alcool et les substances illicites

L'introduction et l'usage de boissons alcoolisées et de stupéfiants sont strictement interdits (article L.3421-1 du code de la Santé Publique).

L'hôpital, lieu de santé sans tabac



La loi du 10 Janvier 1991 et le décret du 15 novembre 2006 interdisent de fumer dans les locaux des établissements hospitaliers. Il est donc formellement interdit de fumer dans les chambres. Des zones fumeurs sont mises en place, merci de les respecter. Il est interdit de jeter les mégots par terre mais dans les cendriers prévus à cet effet, afin de préserver le cadre agréable et propre de l'établissement.



Les objets personnels

Il est déconseillé de venir dans l'établissement avec des bijoux ou objets de valeur. Merci de bien vouloir les remettre à votre entourage ou de les déposer dans le coffre de votre chambre ou celui de l'établissement si nécessaire. L'établissement décline toute responsabilité pour les objets de valeur que vous conserveriez dans votre chambre.



Les objets dangereux

Pour des raisons de sécurité, il est interdit d'introduire et de garder lors de l'hospitalisation des objets dangereux (couteau, ...).

Ceux-ci sont à remettre à l'équipe soignante dès l'admission, lors de l'inventaire.



La prévention des incendies

En cas de départ de feu, il faut alerter le personnel soignant, garder son calme et son sang froid. L'équipe soignante vous indiquera les consignes à suivre



L'utilisation du téléphone portable

Il est rappelé que l'utilisation du téléphone portable doit être limitée dans les unités de soins et dans le hall.



Les fleurs et plantes

Pour des raisons d'hygiène, seules les fleurs coupées sont autorisées (pas de plante en pot, ni orchidées...) afin de limiter le risque d'infections liées à la terre contenue dans celle-ci.



Les animaux

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, la présence d'animaux n'est pas admise dans l'établissement.



Les photographies

Pour des raisons de confidentialité, la prise d'images est strictement interdite dans l'enceinte de l'hôpital sous quelque forme que ce soit (appareil photo, téléphone portable, ...)